

RAPPORT DE MISSION 2025

NGE TRANSITIONS



SOMMAIRE

Édito 3

Profil 4

LA MISSION DE NGE TRANSITIONS 5

La société à mission 6

La raison d'être 6

Les objectifs statutaires 6

Les 4 axes de notre stratégie 7

Le comité de mission 2025 10

BILAN 2025 & PERSPECTIVES 2026 12

AXE #1 Sélectionner et réaliser des chantiers qui contribuent aux transitions environnementales et sociétales 13

AXE #2 Construire des aménagements bas-carbone en testant des solutions sobres et innovantes développées autour de partenariats 15

FOCUS SUR le chantier de la rue du Vergeron à Moirans 16

AXE #3 Créer et déployer une méthodologie de comptabilité environnementale pour nos chantiers 20

AXE #4 Transmettre à nos équipes et à nos partenaires de nouveaux savoir-faire pour atteindre nos ambitions 23

AVIS DU COMITÉ DE MISSION 26

L'avis du comité de mission 27

Conclusion 28

L'avis motivé de l'OTI 29



Antoine METZGER
président de NGE Transitions

Construire demain dès aujourd'hui

Chez NGE, notre stratégie d'adaptation s'inscrit résolument dans la transition écologique. À travers chaque infrastructure, chaque chantier et chaque innovation, nous répondons à une ambition claire : être pionnier de la transition environnementale et énergétique.

En 2024, cette conviction s'est traduite concrètement par la création de NGE Transitions, première société à mission du Groupe. Ce choix marque une étape structurante : celle d'une organisation dédiée à l'accélération de la décarbonation des infrastructures, au cœur même de nos métiers.

Nous sommes convaincus que la transition écologique ne constitue pas une contrainte, mais une formidable opportunité d'innovation, de transformation et de création de valeur durable. Avec NGE Transitions, nous affirmons notre volonté d'agir dès aujourd'hui en proposant à nos clients qu'ils soient publics ou privés des solutions concrètes, mesurables et adaptées à leurs enjeux, afin de réduire l'empreinte carbone de leurs projets.

Les premiers résultats obtenus sur nos opérations démontrent la pertinence de notre approche globale de la décarbonation. Cette dynamique s'étend progressivement à notre chaîne de valeur, avec un nombre croissant de fournisseurs engagés à nos côtés, signe d'une prise de conscience collective et d'une volonté partagée d'agir en faveur de l'atténuation de notre empreinte carbone.

Pour accélérer cette trajectoire, la transition ne peut toutefois reposer que sur l'offre seule. Elle nécessite également une évolution de l'acte d'achat. En renforçant les performances environnementale et carbone dans leurs critères d'attribution, nos clients nous donneront la capacité d'aller plus loin, d'innover davantage et de déployer des solutions bas-carbone plus pertinentes.

C'est ensemble, clients, partenaires, fournisseurs et collaborateurs, que nous pourrons construire des infrastructures plus sobres, plus responsables et créatrices de valeur pour les territoires.

Conscients que la transmission est un chemin exigeant, nous poursuivons le développement de notre expertise et son déploiement au sein de l'ensemble des métiers du Groupe.

« Nous sommes convaincus que la transition écologique ne constitue pas une contrainte, mais une formidable opportunité d'innovation, de transformation et de création de valeur durable »

À propos de NGE

Depuis bientôt 25 ans, en France et dans le monde, les hommes et les femmes de NGE créent, construisent et rénovent les infrastructures et les bâtiments au service des territoires.

S'appeler NGE « Nouvelles Générations d'Entrepreneurs », c'est avoir l'audace nécessaire à la prise de risques. Nous sommes cette entreprise de BTP.

Chaque jour, les 25 000 collaborateurs de NGE travaillent sur des grandes infrastructures et des ouvrages de proximité qui participent à la dynamique économique et à l'attractivité des territoires en France et à l'international.

Face aux enjeux de la transition écologique, nous réinventons nos métiers pour contribuer à un monde plus durable. Nos équipes sont engagées aux côtés des territoires et des communautés pour aménager les connexions qui tissent et renforcent les liens pour mieux se déplacer, mieux vivre, mieux échanger.

Une politique RSE pour faire rimer transformation avec action

L'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques, la gestion sobre des ressources naturelles, la préservation de l'eau et de la biodiversité sont des éléments clés pour un avenir durable.

Nous entendons aligner nos activités économiques avec ces enjeux environnementaux. Nous nous engageons à transformer notre acte de construire et à inciter les usages plus responsables. ❞

Extrait du Plan environnement NGE 2025

À propos de NGE Transitions

La profession des travaux publics à travers la FNTP, son instance représentative, s'est engagée à être alignée avec les objectifs de l'Accord de Paris de 2015. Cela nous engage collectivement à une réduction de 40% de nos émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030.

Le plan environnement NGE, à travers notamment son axe « Agir pour le Climat », s'inscrit pleinement dans cet objectif.

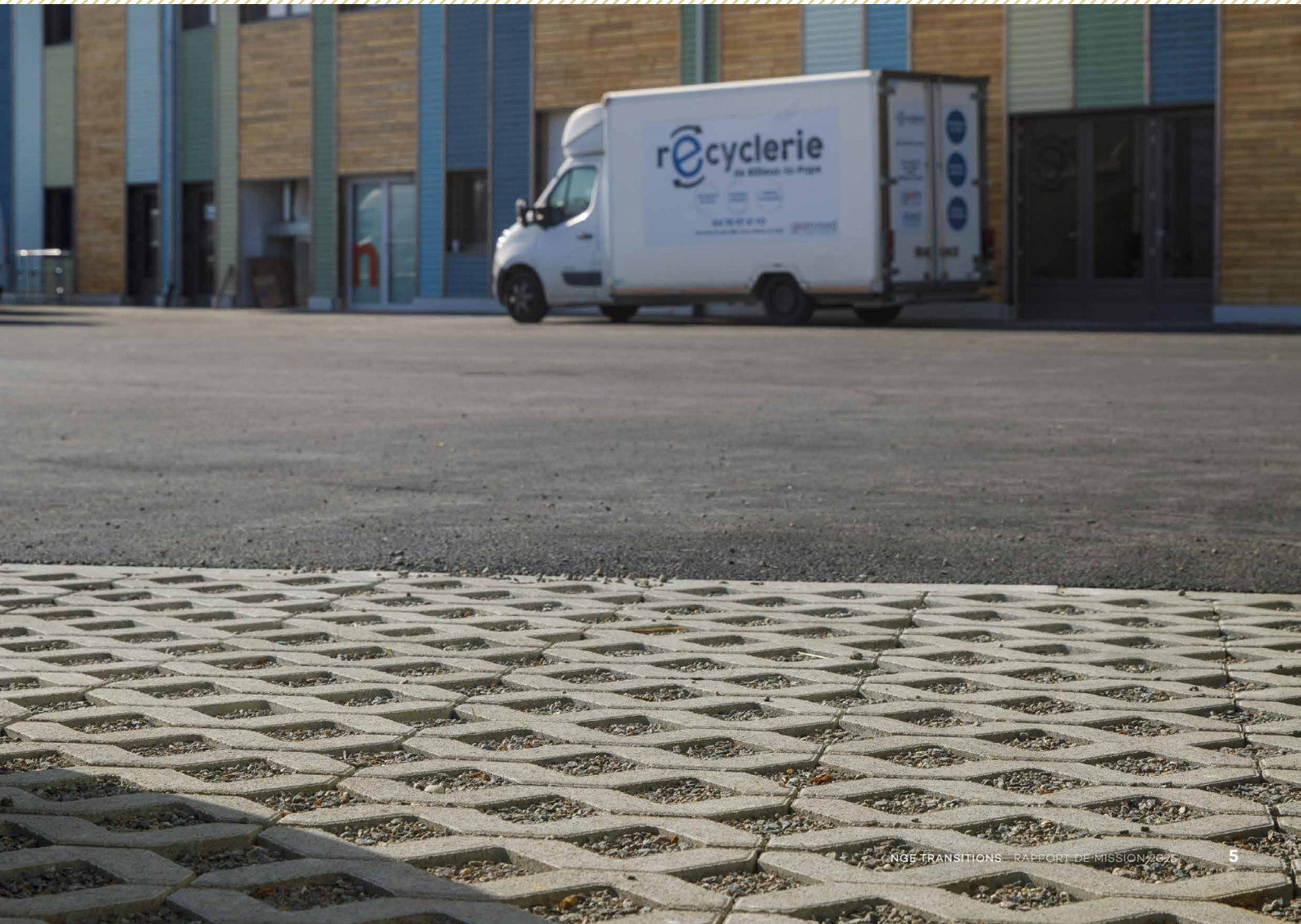
En mars 2024, NGE décide d'aller plus loin et d'accélérer son engagement en créant une filiale dédiée, première société à mission du groupe. NGE Transitions est le laboratoire du concret, acteur de la transformation des modèles de construction de NGE au service de ses clients pour un BTP plus durable.

Les équipes de NGE Transitions agissent au quotidien pour accélérer la décarbonation. En construisant aujourd'hui les chantiers de demain, NGE Transitions s'appuie sur la « preuve de concept » pour faire de l'innovation appliquée son quotidien et atteindre dès maintenant les objectifs d'émissions carbone de 2030 de NGE, conformes à ceux de la profession.

Chez NGE Transitions nous sommes convaincus que la transformation est possible dès maintenant, qu'elle est nécessaire et qu'elle est une opportunité pour adapter et atténuer l'impact des aménagements, indispensables à nos cadres de vie.

Notre volonté est d'accompagner la transition écologique en interne, régions multimétiers et filiales NGE, pour aborder 2030 avec confiance.

LA MISSION DE NGE TRANSITIONS



La société à mission

Le projet et la création de NGE Transitions comme société à mission découlent d'un processus conjoint initié en 2022 par la Direction Générale et la Direction RSE de NGE. Cette initiative marque pour NGE une volonté profonde de tenir un engagement sincère en faveur de l'environnement et de la réduction de son empreinte carbone en particulier.

La qualité d'entreprise à mission s'est imposée pour donner du sens à notre triple volonté :

- **être un pionnier** du secteur des travaux publics,
- **accompagner** activement les mutations de la société,
- **être transparent** sans concessions pour prouver l'exemplarité de notre engagement.

La raison d'être

Conscient que notre action n'aura un impact que si elle est partagée et collective, nous adressons le secteur des travaux publics dans son ensemble. La raison d'être de NGE Transitions reste fidèle aux valeurs et à l'esprit de NGE, de toujours s'attacher à **« contribuer sans nuire »** :

« Construire des aménagements cohérents avec la transition écologique en accélérant la décarbonation des pratiques des travaux publics »

Les objectifs statutaires

Nous avons traduit notre raison d'être à travers 4 objectifs statutaires qui guident nos orientations et nos actions dans **une démarche résolument circulaire :**

#1
Sélectionner et réaliser des chantiers qui contribuent aux transitions environnementales et sociétales

Nous sélectionnons des projets alignés avec les convictions de la raison d'être.

#2
Construire des aménagements bas-carbone en testant des solutions sobres et innovantes développées autour de partenariats

NGE Transitions est un laboratoire d'expérimentation pour réaliser des chantiers bas-carbone. Notre démarche se fera en partenariat avec fournisseurs, clients, sous-traitants et toutes les parties prenantes de nos chantiers.

#3
Créer et déployer une méthodologie de comptabilité environnementale pour nos chantiers

C'est notre rôle de laboratoire d'expérimentation. Nous voulons contribuer à transformer la réduction de l'empreinte carbone en un réflexe opérationnel de NGE.

#4
Transmettre à nos équipes et à nos partenaires de nouveaux savoir-faire pour atteindre nos ambitions

Nous nous appuyons sur une méthodolgie fiable, transparente et reproductible, pour décarbonner nos projets et amplifier notre impact.

Les 4 axes de notre stratégie

Chacun des objectifs statutaires est précisé, par deux ou trois actions associées, **dans une feuille de route dite opérationnelle.** Parce que nous croyons que le sens donne de la valeur à nos actions, les objectifs opérationnels ont été choisis pour traduire cette volonté.

#1 Sélectionner et réaliser des chantiers qui contribuent aux transitions environnementales et sociétales

- **#1.1** Sélectionner les chantiers cohérents avec la raison d'être de NGE Transitions
- **#1.2** Réduire notre impact sur l'environnement et évaluer notre impact sociétal

#2 Construire des aménage-ments bas-carbone en testant des solutions sobres et innovantes développées autour de partenariats

- **#2.1** Réduire l'empreinte carbone des chantiers
- **#2.2** Contribuer à la hauteur des émissions carbone résiduelles
- **#2.3** Cartographier les solutions innovantes pouvant répondre à nos enjeux
- **#2.4** Développer des partenariats avec des fournisseurs et des sous-traitants (en excluant ceux qui ne respectent pas les principes fondamentaux de l'OIT)

#3 Créer et déployer une méthodologie de comptabilité environnementale pour nos chantiers

- **#3.1** Adopter une méthodologie d'estimation carbone en phase étude
- **#3.2** Créer et déployer une méthodologie de comptabilité carbone en phase travaux sur tous les chantiers NGE Transitions
- **#3.3** Créer et déployer une méthodologie de mesure de notre impact sur l'environnement et d'évaluation de notre impact sociétal

#4 Transmettre à nos équipes et à nos partenaires de nouveaux savoir-faire pour atteindre nos ambitions

- **#4.1** Accélérer la transition de NGE
- **#4.2** Former nos équipes aux enjeux environnementaux de la construction
- **#4.3** Accompagner nos partenaires dans leur démarche de mesure et de réduction de l'empreinte carbone

#1 Sélectionner et réaliser des chantiers qui contribuent aux transitions environnementales et sociétales

Pour stimuler et mettre en œuvre notre démarche, nous la partageons **avec des clients et des bureaux d'études innovants et ambitieux.** Nous nous attachons à sélectionner des projets qui intègrent les dimensions environnementales et sociétales dès leur définition programmatique.

Pour cela nous avons décidé de travailler sur 2 axes :

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	INDICATEURS	CIBLE 2025	CIBLE 2030
#1.1 **Sélectionner les chantiers cohérents avec la raison d'être de NGE Transitions**	Pourcentage de chantiers sélectionnés qui sont validés par un arbre de décision	**100%**	100%
#1.2 **Réduire notre impact sur l'environnement et évaluer notre impact sociétal**	Pourcentage de chantiers réalisés qui réduisent leurs impacts par rapport à la solution initiale	**NC**	100%

#2 Construire des aménagements bas-carbone en testant des solutions sobres et innovantes développées autour de partenariats

Nous sommes convaincus que pour réduire l'empreinte carbone de la construction de manière durable, les solutions doivent être **partagées, sobres, appliquées, et reproductibles.**

En complément, nous participons au développement d'**initiatives de transformation** en aidant de manière volontaire des projets d'atténuation certifiés, via un mécanisme de contribution volontaire.

Pour cela nous travaillons sur **4 axes :**

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	INDICATEURS	CIBLE 2025	CIBLE 2030
#2.1 **Réduire l'empreinte carbone des chantiers**	Taux de réduction des émissions carbone par rapport à la solution initiale	**≥ 45%**	≥ 45%
	et/ou		
	Intensité carbone économique moyenne annuelle	**275 kg CO2e / k€**	275 kg CO2e / k€
#2.2 **Contribuer à hauteur des émissions carbone résiduelles**	Émissions carbone résiduelles compensées	**100%**	100%
#2.3 **Cartographier les solutions innovantes pouvant répondre à nos enjeux**	Nombre de solutions innovantes cartographiées	**6**	30
#2.4 **Développer des partenariats avec des fournisseurs et des sous-traitants (en excluant ceux qui ne respectent pas les principes fondamentaux de l'OIT)**	Nombre de partenariats documentés	**3**	15

#3 Créer et déployer une méthodologie de comptabilité environnementale pour nos chantiers

Partant du principe que l'on ne pilote bien que ce que l'on mesure, pour chaque chantier que nous réalisons, nous évaluons et analysons **l'empreinte carbone** à partir de données physiques.

Pour cela nous avons défini **3 axes** de développement :

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	INDICATEURS	CIBLE 2025	CIBLE 2030
#3.1 **Adopter une méthodologie d'estimation carbone en phase étude**	Pourcentage de bilans carbone étude réalisés	**100%**	100%
#3.2 **Créer et déployer une méthodologie de comptabilité carbone en phase travaux sur tous les chantiers NGE Transitions**	Avancement du développement de l'outil	**25%**	100%
#3.3 **Créer et déployer une méthodologie de mesure de notre impact sur l'environnement et d'évaluation de notre impact sociétal**	Création d'une grille d'évaluation intégrant des critères environnementaux et sociétaux	**100%**	100%

#4 Transmettre à nos équipes et à nos partenaires de nouveaux savoir-faire pour atteindre nos ambitions

Pour NGE Transitions, la transmission est un axe fort qui permet de construire le socle de l'autonomie des équipes au quotidien. Notre ambition, permettre aux équipes NGE et à nos partenaires, sur leurs périmètres respectifs, une réussite pérenne et volontaire de leur transition écologique.

Nous avons décidé de concentrer nos actions sur **3 axes :**

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	INDICATEURS	CIBLE 2025	CIBLE 2030
#4.1 **Accélérer la transition de NGE**	Nombre de régions ou filiales accompagnées ou qui ont été accompagnées par NGE Transitions	**8%**	100%
	Participation aux groupes de travail SBTi de trajectoire par métiers	**Oui**	Oui
	Pourcentage de REX des chantiers réalisés	**100%**	100%
#4.2 **Former nos équipes aux enjeux environnementaux de la construction**	Pourcentage du personnel NGE travaillant pour les chantiers NGE Transitions formé	**100%**	100%
#4.3 **Accompagner nos partenaires dans leur démarche de mesure et de réduction de l'empreinte carbone**	Pourcentage des partenaires mesurant leur empreinte carbone et la certifiant	**50%**	100%
	Pourcentage des partenaires engagés dans une démarche de réduction de l'empreinte carbone	**50%**	100%

Le comité de mission

Le statut d'**entreprise à mission** impose la mise en place d'un comité de mission comme organe externe pour garantir que la stratégie et les décisions de l'entreprise sont réellement guidés par les engagements. Le comité de mission joue un rôle central pour :

- **Assurer un suivi** rigoureux de nos objectifs sociaux et environnementaux,
- **Veiller à l'alignement** entre notre stratégie et notre raison d'être,
- **Formuler des recommandations** constructives pour renforcer notre impact,
- **Garantir la transparence,** en produisant chaque année un rapport de mission rendu public et consultable sur le site internet de NGE Transitions.

Au-delà de l'aspect règlementaire strict, nous avons fait le choix d'un **rôle consultatif** pour réfléchir de manière prospective aux évolutions de l'offre, au positionnement de l'entreprise, voire à l'organisation pour mieux servir la mission.

Le comité en 2025

La richesse de notre comité de mission tient à sa **composition plurielle.** Il est constitué de parties prenantes internes et externes à l'entreprise, désignées pour leur expertise et leur indépendance dans les domaines couverts par la mission de NGE Transitions.

Compte-tenu de la qualité du travail et de la cohésion entre les membres nommé(e)s au comité de mission en 2024, celui-ci a été reconduit à l'identique en 2025.

La présidence du comité est assurée par **Laurence LAVIT,** directrice de la responsabilité sociétale des entreprises et de la performance opérationnelle de NGE.

En 2025, le comité s'est réuni à trois reprises :

- **en mars,** afin de dresser un bilan des résultats réalisés par NGE Transitions au cours de sa première année en tant qu'entreprise à mission et valider le projet de rapport de mission 2024,
- **en juillet,** afin de faire un état d'avancement à mi-année et opérer les ajustements nécessaires,
- **en novembre,** pour passer en revue la feuille de route de NGE Transitions et ses indicateurs.

« NGE Transitions se veut un laboratoire d'expérimentation des modèles de construction de NGE pour un BTP plus durable, en testant des solutions sobres et innovantes dans un cadre réglementaire exigeant »

Laurence LAVIT
présidente du comité de mission, directrice RSE de NGE

Le comité de mission

Les membres internes :



Laurence LAVIT
présidente du comité de mission, directrice RSE de NGE



Antoine METZGER
président de NGE Transitions



Denis LABOUEBE
directeur général de NGE Transitions



Bruno MARION
directeur général délégué de NGE Transitions



Olivier BOUSQUET
responsable d'affaire



Maude MEHATS
référente du comité de mission (semestre 1), ingénieure développement



Clémence LEBLACHER
référente du comité de mission (semestre 2), ingénieure d'affaire

Les membres externes :



Marie-Gabrielle SORIN
présidente de We Engage

Marie-Gabrielle Sorin a notamment été cheffe de cabinet et conseillère politique au Ministère de la Transition Écologique et Solidaire. Elle a créé le cabinet We Engage pour accompagner les PME, ETI et entreprises familiales dans tous leur sujets de transition.

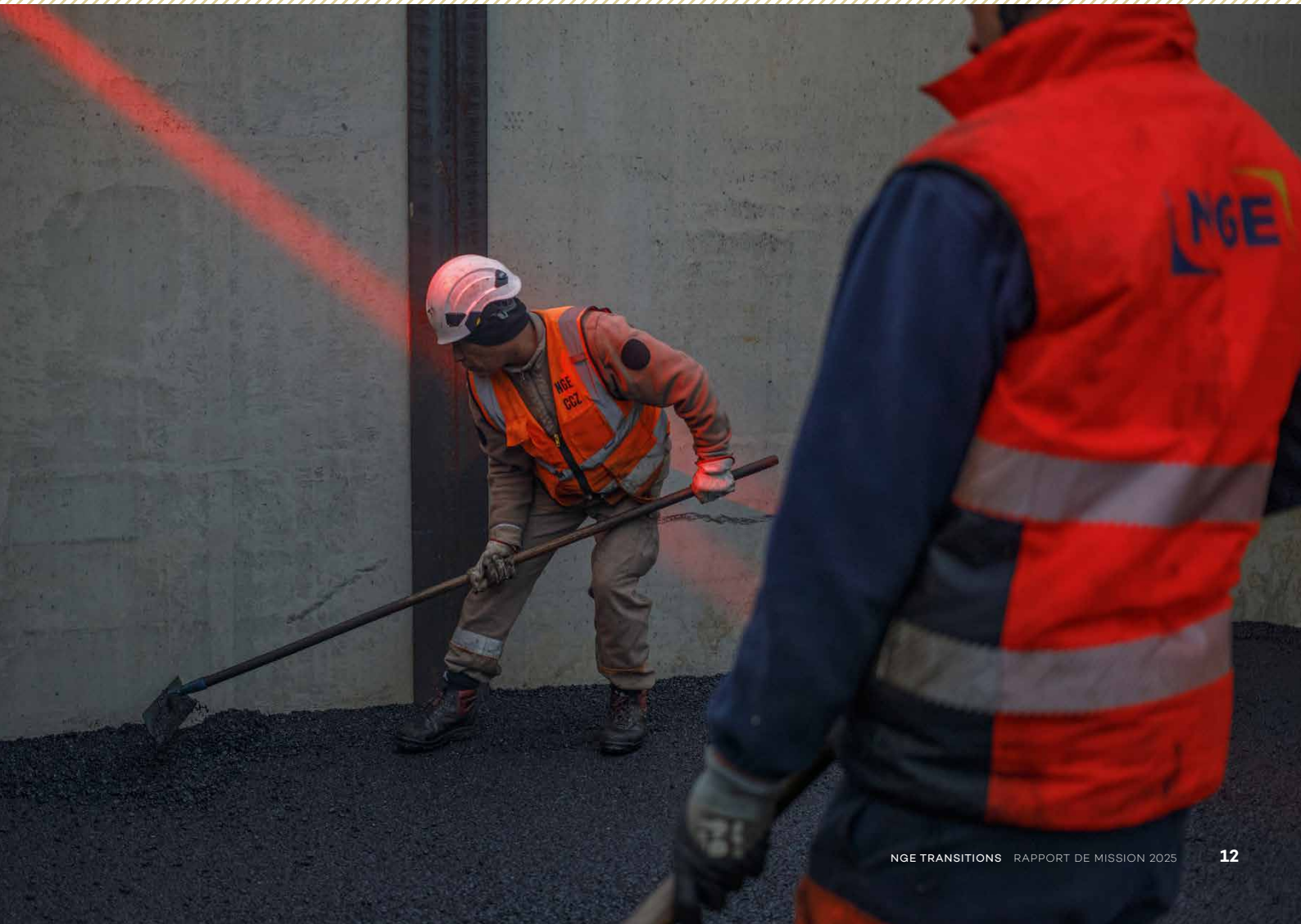


Thaïs DROZDOWSKI
présidente de Inuk

Inuk est une entreprise française, spécialiste de la transition bas-carbone et accompagne des entreprises de toutes tailles dans leur transition. Inuk est aussi à l'origine de la première technologie de traçabilité appliquée aux crédits carbone, ce qui en fait un des acteurs clés de la *green tech* en France.

BILAN 2025 & PERSPECTIVES 2026

Le bilan des actions 2025 est détaillé par objectifs statutaires et décliné pour chacun des objectifs opérationnels.



#1 Sélectionner et réaliser des chantiers qui contribuent aux transitions environnementales et sociétales

#1. 1 Sélectionner les chantiers cohérents avec la raison d'être de NGE Transitions

Pour être cohérent avec sa raison d'être NGE Transitions a fait le choix d'évaluer les projets et les clients avec lesquels nous travaillons afin de garantir un alignement des ambitions et des engagements en matière d'impacts.

INDICATEURS	BILAN 2025	PERSPECTIVE 2026
Pourcentage de chantiers sélectionnés qui sont validés par l'arbre de décision	**100%**	100%

RÉALISATIONS 2025

L'arbre de décision : En 2025, NGE Transitions a finalisé son arbre de décision spécifique intégrant 4 axes d'évaluation pour s'assurer de la cohérence avec la mission de NGE Transitions :

- **Le projet** est-il un projet dit de transition (adaptation ou atténuation) ?
- **Quel est l'impact** du projet sur l'environnement ?
- **Le client** est-il en accord avec les valeurs de NGE Transitions ?
- **Quel est le potentiel de valeur ajoutée** de NGE Transitions sur le projet ?

FEUILLE DE ROUTE 2026

Poursuite de l'application systématique de l'arbre de décision sur tous les projets pour lesquels NGE Transitions est sollicité. Cette phase est un prérequis incontournable à toute action de NGE Transitions.

Cet arbre de décision constitue une étape incontournable pour engager NGE Transitions sur un projet. Nous avons défini dans le processus trois seuils pour lesquels soit la décision est évidente et prise directement, soit la décision nécessite de solliciter un comité interne composé de salariés de NGE Transitions ou soit la décision est délicate et nécessite d'élargir la consultation au comité de direction de NGE Transitions.

La mise en application : En 2025, NGE transitions a été sollicité pour accompagner 23 projets de construction. L'essentiel des sollicitations se sont situées sur le territoire de la région administrative Auvergne-Rhône-Alpes et sur des projets d'aménagements urbains ou des plateformes industrielles. Nous avons également travaillé pour des filiales sur les métiers du ferroviaire, des fondations et de démantèlement de réseaux. La majorité des sollicitations sont intervenues pour des projets en phase d'appel d'offres. Chaque projet sur lequel nous avons travaillé a fait l'objet d'une évaluation réalisée à travers l'arbre de décision décrit en appliquant le processus de validation. Sur les 23 projets de construction qui ont été soumis à NGE transitions, trois n'ont pas été retenus (sur le critère de la valeur ajoutée) et un dossier a fait l'objet d'une sollicitation du comité de direction de NGE Transitions avant d'être validé. NGE Transitions a donc sélectionné 20 dossiers validés par l'arbre de décision.

23 PROJETS DE CONSTRUCTIONS SOUMIS EN 2025 À NGE TRANSITIONS



#1. 2 Réduire notre impact sur l'environnement et évaluer notre impact sociétal

Cet objectif s'inscrit dans la continuité du précédent et vise à élargir le spectre de l'analyse au-delà de l'empreinte carbone. Nous souhaitons, entre autres, pouvoir analyser et réduire la pression sur les ressources naturelles, l'empreinte eau ou encore la pression de la phase construction sur les riverains et les usagers. Cette analyse est réalisée à travers une grille d'évaluation portant sur des critères environnementaux et sociétaux.

INDICATEURS	BILAN 2025	PERSPECTIVE 2026
Pourcentage de chantiers réalisés qui réduisent leurs impacts par rapport à la solution initiale	**100%**	100%

RÉALISATIONS 2025

Lors de la réalisation des opérations de cette année 2025, nous avons suivi un **indicateur de circularité** précisant le taux de réemploi et de matériaux recyclés dans nos opérations. Nous avons également suivi la répartition entre matériel électrique et engins thermiques, en différenciant l'origine des carburants (fossile et issus du recyclage d'huiles usagées).

Ce bilan a été réalisé notamment sur le chantier de l'aménagement de la rue du Vergeron à Moirans où le **taux de matériel électrique** utilisé pour réaliser le chantier est de **41%.** Pour la typologie de carburant nous n'avons utilisé **que 3% d'énergie fossile**, le reste du carburant utilisé est du biocarburant issu du recyclage d'huiles usagées. Pour ce qui concerne la circularité, nous avons expérimenté le réemploi des bordures du site. Toute la dépose des bordures a été réalisée avec soin et **41% des bordures du projet d'aménagement ont été réalisées avec des bordures déposées in situ.**

Des solutions similaires ont été mises en œuvre sur le chantier du Parc Roger Planchon à Villeurbanne nous permettant de garantir une réduction de notre impact environnemental global.

FEUILLE DE ROUTE 2026

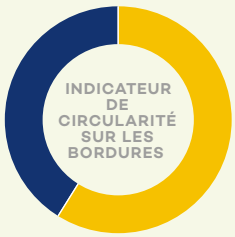
Notre objectif 2026 est d'utiliser la grille d'évaluation environnementale et sociétale établie dans le cadre de notre objectif de déploiement d'une méthodologie de comptabilité environnementale.

L'utilisation de cette grille donnera lieu à des adaptations et évolutions en fonction des retours d'expérience de son application sur des cas concrets.

EXEMPLE : CHANTIER DU VERGERON À MOIRANS (38)



- Engins électriques : **41%**
- Engins thermiques biocarburant : **29%**
- Transport biocarburant : **27%**
- Transport gazole : **3%**



- Bordures neuves : **59%**
- Bordures réemploi du site : **41%**

#2 Construire des aménagements bas-carbone en testant des solutions sobres et innovantes développées autour de partenariats

#2. 1 Réduire l'empreinte carbone des chantiers

Cet objectif est au cœur du projet de NGE Transitions. Il se divise en une phase d'ingénierie carbone pour imaginer des solutions de réduction de l'empreinte carbone et une phase de mise en œuvre de ces solutions en phase construction.

INDICATEURS	BILAN 2025	PERSPECTIVE 2026
Taux de réduction des émissions carbone par rapport à la solution initiale	**49,5%**	≥45%
et/ou		
Intensité carbone économique moyenne annuelle	**259 kg CO2e / k€**	275 kg CO2e / k€

RÉALISATIONS 2025

Nous avons travaillé sur 3 projets qui ont été conduits de manière globale depuis la conception de la réduction de l'empreinte jusqu'à la réalisation du chantier :

- La fin du chantier de la **Halle du Réemploi à Rillieux-la-Pape,**
- Le démarrage du chantier d'aménagement du **Parc Roger Planchon à Villeurbanne,**
- La réalisation du chantier d'aménagement de la **rue du Vergeron à Moirans.**

Pour chacune de ces opérations, le travail « d'ingénierie carbone » réalisé en phase préparatoire a permis de projeter une réduction d'empreinte carbone conforme à nos cibles, c'est-à-dire de viser une intensité carbone ≤ 275 kg de CO2e / k€ de CA. La méthodologie développée par NGE Transitions nous permet de garantir la répétabilité du taux de réduction ou de l'intensité carbone cible (275 kg CO2e / k€) sur l'ensemble des opérations de voiries et réseaux divers. Il n'en demeure pas moins que la phase de construction de ces opérations présente un risque de dérive qui nécessite de mettre en place une procédure de pilotage rigoureux pour garantir l'atteinte des objectifs. L'accompagnement du changement de méthodes et la mise en place systématique d'un budget carbone, suivi tout au long de la construction comme indicateur de bonne exécution d'un chantier est indispensable. Le bilan des 3 opérations est repris dans le tableau :

FEUILLE DE ROUTE 2026

En 2026, nous avons pour objectif de poursuivre notre travail de réduction d'empreinte carbone sur de nouveaux métiers tels que les fondations, le génie-civil ou les équipements de sécurité.

Pour ces métiers, dont l'empreinte carbone est très importante, l'objectif de réduction sera porté par l'indicateur de réduction plutôt que par l'intensité carbone, ces types de travaux étant ≥ 700 kg CO2e / k€.

MÉTIER	INTITULÉ DU CHANTIER	INTENSITÉ CARBONE (kg CO2e / k€)	TAUX DE RÉDUCTION	CA (k€)	AVANCEMENT
VRD	Halle du Réemploi	**269**	**70%**	**300**	Terminé
VRD	Parc Roger Planchon	**293***	**35%**	**435**	En cours 1/3
VRD	Rue du Vergeron	**207**	**50%**	**348**	Terminé
	SYNTHÈSE ANNUELLE :	**259**	49,5 %	**1 083**	

* l'intensité carbone des chantiers en cours est une projection recalée du budget carbone à terminaison du chantier ramenée au budget prévisionnel de CA de l'opération.

#2 Construire des aménagements bas-carbone en testant des solutions sobres et innovantes développées autour de partenariats

#2. 1 Réduire l'empreinte carbone des chantiers

FOCUS SUR LE CHANTIER DE LA RUE DU VERGERON À MOIRANS

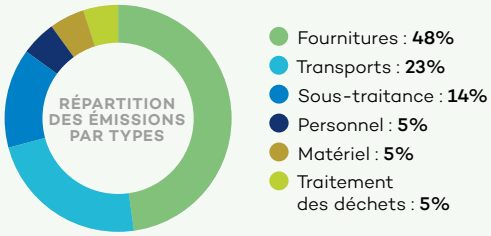


Le chantier consistait en l'aménagement d'une rue de façade à facade pour la transformer en un espace partagé entre piétons, cycles et véhicules. Les différentes typologies de travaux étaient :

- **Terrassements et démolitions,**
- **Réalisation de réseaux divers,**
- **Pose de bordures,**
- **Création de structures de chaussées,**
- **Modification d'un carrefour giratoire en carrefour en T,**
- **Revêtements de surface et finitions associées.**

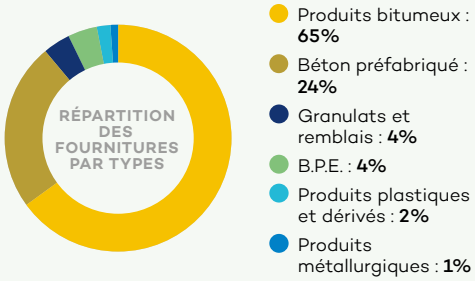
LE PROJET INITIAL ET SON EMPREINTE CARBONE

L'analyse du projet initial en matière d'empreinte carbone met en évidence la répartition suivante :



RÉPARTITION DES ÉMISSIONS PAR TYPES

Et le détail du poste fournitures se répartit comme suit :



Nous avons travaillé à partir de cette analyse en orientant nos propositions sur plusieurs axes pour réduire les émissions des postes :

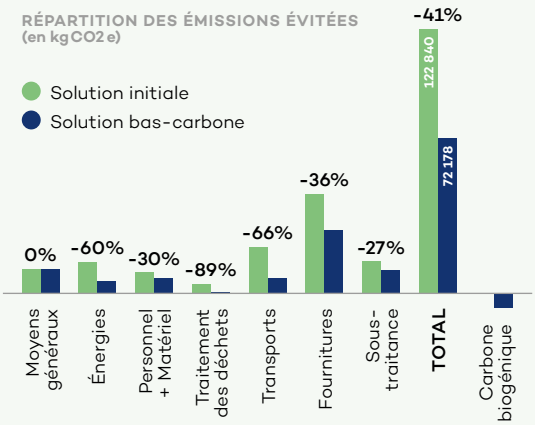
- **Produits bitumineux :** en proposant une optimisation des performances des formules pour réduire la quantité et en travaillant sur la température d'application en visant une réduction de 50°C par adjuvantation.
- **Béton préfabriqué :** nous avons mis en œuvre deux axes d'optimisation :
 - La dépose soignée de l'existant pour un réemploi in situ.
 - La pose d'une gamme de produits réalisés avec un ciment alternatif à base d'argiles non calcinées.
- **Béton prêt à l'emploi :** en utilisant une formule de béton à base de ciment bas-carbone.
- **Traitement des déchets :** valorisation des matériaux du site en réemploi pour réduire les émissions inhérentes au traitement sur plateformes dédiées.

Nous avons également mis en œuvre du biochar dans les enrobés pour générer de la séquestration (carbone biogénique) pour environ 7000 kg CO2e.

En complément, nous avons travaillé sur le volet énergie et notamment sur l'électrification du matériel comme évoqué dans le paragraphe sur la réduction de notre impact environnemental. Ce chantier a été réalisé avec 58% d'engins électrique versus engins thermiques (hors transport). Cette transformation des pratiques a permis de réduire le bruit et de travailler de manière plus apaisée au milieu des habitations.

BILAN FINAL ET COMPARATIF AVEC LA SOLUTION INITIALE

Les actions mises en place ont permis une amélioration significative des émissions en atteignant une réduction de l'ordre de 50% et une intensité carbone de 207 kg CO2e / k€ (hors séquestration).



#2. 2 Contribuer à la hauteur des émissions carbone résiduelles

NGE Transitions s'engage à financer des projets de contribution carbone à hauteur des émissions de GES résiduelles associées à son activité, via des projets français ou européens certifiés.

Pour cela, nous opérons avec la société Inuk premier standard de certification français à reposer sur une technologie de traçabilité blockchain bas-carbone. Inuk propose un outil innovant pour une contribution carbone européenne, simple et traçable. Le standard Inuk est consultable sur le site : contribution.inuk.co

INDICATEURS	BILAN 2025	PERSPECTIVE 2026
Émissions carbone résiduelles compensées	**100%**	100%

RÉALISATIONS 2025

En 2025, nous avons opéré de la contribution carbone sur des projets français et européen pour 80 t de CO2e. À noter que cette contribution s'est faite sur les émissions du chantier de la Halle du réemploi réalisé en 2024. La contribution porte sur deux types de projets :

- Matériaux bas-carbone du domaine des **liants en France,**
- Champs d'**éoliennes en Pologne.**

FEUILLE DE ROUTE 2026

Notre objectif en 2026 est de poursuivre la mise en œuvre de la contribution à hauteur des émissions résiduelles afin qu'NGE Transitions continue de s'inscrire dans une démarche de contribution à la neutralité carbone, au sens de la Net Zéro Initiative, et en cohérence avec les engagements SBTi du Groupe NGE.

#2. 3 Cartographier les solutions innovantes pouvant répondre à nos enjeux

Parmi les leviers de réduction de l'empreinte carbone, nous travaillons sur les achats de fournitures pour lesquelles nous ciblons particulièrement des solutions innovantes. Nous opérons une veille technologique régulière à travers les structures internes à NGE, les réseaux et les salons spécifiques. Nous veillons à identifier des produits innovants en phase de pré-industrialisation ou d'industrialisation récente. Après analyse de la pertinence et de la cohérence avec nos objectifs et notre mission, nous mettons en place des protocoles de coopération pour tester la mise en œuvre de ces technologies sur chantier.

INDICATEURS	BILAN 2025	PERSPECTIVE 2026
Nombre cumulé de solutions innovantes cartographiées	**7**	**12**

RÉALISATIONS 2025

Pour améliorer l'empreinte carbone de nos réalisations, nous avons identifié des thématiques prioritaires sur lesquelles nous avons recherché des solutions alternatives innovantes. Pour cela, nous avons sélectionné et cartographié **7 solutions** innovantes sur des thématiques aussi diverses que :

- des ciments et des armatures pour la fabrication des **bétons armés**,
- des adjuvants pour la fabrication d'**enrobés bitumineux**,
- des matériels électriques et des solutions de stockage via des **batteries**,
- des solutions de stockage carbone basées sur la **pyrolise du bois**,
- des produits à base de **béton biosourcé**,
- des produits d'**assainissement**,
- des solutions de **modélisation carbone** d'un projet.

FEUILLE DE ROUTE 2026

Nous poursuivons notre volonté de tester davantage de solutions innovantes selon les thématiques identifiées, considérant que le cadre spécifique de nos chantiers est propice à l'expérimentation.

En 2026, nous ambitionnons d'identifier 5 nouvelles innovations capables d'être, à termes, utilisées de manière courante sur nos chantiers. Pour cela, nous nous efforcerons de tester un maximum de ces solutions au cours de l'année 2026.

Pour chacune des solutions identifiées, une prise de contact avancée avec le fabricant a été réalisée afin de collaborer au test grandeur nature sur un chantier adapté en vue de réaliser un REX partagé. Pour ces 7 solutions identifiées, 4 d'entre-elles ont fait l'objet d'une mise en œuvre ou d'un essai sur l'une de nos réalisations 2025.

Nous avons testé des bétons à base de différents ciments à empreinte carbone réduite. Les ciments testés respectent, pour certains, les normes de référence mais nous avons également réalisé des chantiers avec des ciments non normés mais ayant une Appréciation Technique d'EXpérimentation (ATEX) délivrée par le CSTB. Les retours d'expérience nous laissent entrevoir des perspectives intéressantes pour une utilisation à plus grande échelle de ces produits. Nous avons également conduit un travail de recherche de solutions bas-carbone sur les aciers. Pour cela, nous nous sommes rapprochés de partenaires potentiels qui ont intégré la réduction de l'empreinte carbone dans leur stratégie d'entreprise. Pour le matériel, nous avons continué de tester de nouveaux engins pour diverses utilisations. Le cahier des charges de nos essais reste exigeant sur l'autonomie ou une vitesse de recharge permettant un impact nul sur la production de nos équipes. Enfin, nous avons testé des solutions digitales pour faciliter le travail d'analyse carbone des projets. Il est essentiel de pouvoir automatiser le calcul de l'empreinte pour libérer du temps à la phase « ingénierie carbone ».

En complément de notre travail d'atténuation, nous explorons les solutions de stockage carbone en nous limitant à des produits ou techniques qui font consensus. Cet axe fait partie du panel des outils, qui demain nous permettront de nous rapprocher de la neutralité à l'échelle de NGE transitions et de NGE.

#2. 4 Développer des partenariats avec des fournisseurs et des sous-traitants

La mise en place de partenariats permet une mise en commun d'expertises dont l'objectif est de faire émerger des solutions peu ou pas encore appliquées.

Cette phase doit nous permettre de démontrer à nos clients, l'équivalence entre solutions alternatives et solutions dites courantes sur les aspects pérennité et mise en œuvre notamment.

INDICATEURS	BILAN 2025	PERSPECTIVE 2026
Nombre de partenariats documentés	**3**	**6**

RÉALISATIONS 2025

2025 s'est inscrite dans la continuité de 2024.

Nous avons poursuivi notre collaboration entamée en 2024 avec **Materrup** pour les liants. Une convention de partenariat a été signée entre nos deux entreprises à l'occasion du salon Pollutec 2025.

Nous avons également poursuivi notre travail avec **Kiloutou et les fabricants de matériel partenaires,** en testant des matériels électriques et en travaillant sur la télématique des engins pour le suivi des consommations et la planification des recharges. Le travail engagé avec Kiloutou s'inscrit pleinement dans une démarche partenariale de progrès partagé.

Nous avons également travaillé avec la société **ORIS Matérials Intelligence** qui commercialise une solution digitale d'automatisation de bilans carbone. Nous avons testé cet outil sur un chantier en phase de préparation. L'objectif était de valider le gain de temps apporté par cette solution digitale dans la comparaison semi-automatique de plusieurs choix de conception.

FEUILLE DE ROUTE 2026

Nous avons amorcé plusieurs autres partenariats en 2025, que nous souhaitons voir aboutir en 2026. Nous faisons le choix en 2026, d'embarquer la direction des achats de NGE afin d'accélérer la mise en place de partenariats. Nous serons également vigilants à diversifier les thématiques des solutions pour couvrir l'ensemble de nos besoins.

L'atteinte de nos objectifs en matière d'émissions passera inévitablement par des ruptures technologiques.

#3 Créer et déployer une méthodologie de comptabilité environnementale pour nos chantiers

#3. 1 Adopter une méthodologie d'estimation carbone en phase étude

L'évaluation de l'empreinte carbone est le prérequis à notre travail d'optimisation. Pour cela il est indispensable d'avoir un outil permettant une automatisation du calcul de l'empreinte. Notre valeur ajoutée repose sur l'analyse des émissions pour construire les solutions de réduction adaptées.

INDICATEURS	BILAN 2025	PERSPECTIVE 2026
Pourcentage de bilans carbone étude réalisés	**100%**	100%

RÉALISATIONS 2025

Nous avons travaillé avec la direction de la prise d'affaire de NGE pour **standardiser la base carbone** associée à notre outil d'étude de prix.

Nous avons abouti à une première version testée avec les équipes déployées en **région Auvergne-Rhône-Alpes**. Cet outil permet de systématiser le calcul de l'empreinte carbone en même temps que le chiffrage des projets. Nous avons complété la valorisation carbone par un outil d'aide à la recherche de solutions permettant de générer des itérations de plusieurs scénarios.

FEUILLE DE ROUTE 2026

En 2026, nous poursuivons le développement de cet outil d'évaluation et d'analyse en rendant plus robuste la mise à jour et le référencement de produits nouveaux dans un objectif de précision de la donnée essentielle à la pertinence de notre action.

#3. 2 Créer et déployer une méthodologie de comptabilité carbone en phase travaux sur tous les chantiers NGE Transitions

Pour être efficaces, les leviers de réduction et les options de réduction prises en phase de préparation d'un chantier doivent être suivis tout au long de l'exécution. Pour cela il est nécessaire d'avoir un outil permettant une valorisation automatique des émissions à l'avancement du chantier.

INDICATEURS	BILAN 2025	PERSPECTIVE 2026
Avancement du développement de l'outil	**Prototype fonctionnel en cours de test**	**V1 fonctionnelle**

RÉALISATIONS 2025

Nous avons travaillé sur deux thématiques pour améliorer le suivi des émissions en phase réalisation :

- **L'unicité de la base de facteurs d'émissions** utilisable en phase étude de prix et en phase chantier,
- **La création d'un outil de correspondance** pour associer une dénomination chantier avec la dénomination d'un article de la base carbone.

Cet outil nous permet d'évaluer de manière fiable et précise les émissions carbone en phase chantier à partir de données quantitatives issues de la facturation.

FEUILLE DE ROUTE 2026

Notre objectif pour l'année 2026 est d'aboutir à une version V1 fonctionnelle d'outil qui permette d'automatiser la correspondance des articles chantier avec les articles référencés en réduisant le taux d'erreur en dessous de 20%. L'atteinte de cet objectif nous permettra un gain de temps majeur dans le traitement des données. Le temps ainsi gagné pourra être alloué à la stratégie d'optimisation de la conception.

Ce développement sera conduit en interne.

#3. 3 Créer et déployer une méthodologie de mesure de notre impact sur l'environnement et d'évaluation de notre impact sociétal

Cet objectif vise à créer une grille d'évaluation en phase chantier pour nous permettre d'analyser l'impact de différentes solutions, méthodologies, phasage ou variantes techniques.

Nous souhaitons avoir une vision globale de notre impact en phase construction cohérente avec l'esprit de notre mission de contribuer sans ajouter de la nuisance.

INDICATEURS	BILAN 2025	PERSPECTIVE 2026
Création d'une grille d'évaluation intégrant des critères environnementaux et sociétaux	**En phase de modification après tests**	Terminée

RÉALISATIONS 2025

Une **première version** de grille d'évaluation a été élaborée. Elle a été utilisée en version test sur plusieurs opérations en phase amont afin de qualifier l'impact comparatif de plusieurs scénarios de réalisation d'un chantier.

Nous poursuivons actuellement la conception de cette grille afin de la rendre à la fois pertinente dans l'aide à la décision et simplifier son utilisation. Nous travaillons sur la valorisation des critères afin de maximiser l'objectivité de l'analyse.

FEUILLE DE ROUTE 2026

Nous avons pour objectif de finaliser cette grille d'évaluation et de l'utiliser comme outil systématique sur chaque opération.

Elle devra permettre de guider nos choix de scénarios ou de variantes en phase chantier et d'évaluer notre valeur ajoutée.

#4 Transmettre à nos équipes et à nos partenaires de nouveaux savoir-faire pour atteindre nos ambitions

#4. 1 Accélérer la transition de NGE

Un des axes essentiels de la mission de NGE Transitions est la transmission à l'ensemble du groupe pour jouer pleinement son rôle de défricheur et de poisson pilote.

Dans notre organisation, nous accompagnons les entités pendant deux années pleines à travers des relais qui auront pour mission de pérenniser la démarche dans le temps.

INDICATEURS	BILAN 2025	PERSPECTIVE 2026
Nombre de régions ou filiales accompagnées ou qui ont été accompagnées par NGE Transitions	**8%**	32%
Participation aux groupes de travail SBTi de trajectoire par métiers	**Oui**	Terminée
Pourcentage de REX des chantiers réalisés	**100%**	100%

RÉALISATIONS 2025

Depuis 2024, nous accompagnons les **régions multimétiers** Rhône-Auvergne et Savoie-Vercors-Vivarais dans leur démarche de réduction de l'empreinte carbone d'une partie de leurs opérations.

Sur chacun des chantiers réalisés et terminés, un **rapport de vérification de l'empreinte carbone** a été rédigé par un cabinet indépendant. Ce rapport est intégré dans un document de synthèse (REX) dans lequel l'objectif d'intensité carbone est complété par les résultats sur les principaux indicateurs de circularité et de répartition des énergies.

Enfin nous avons activement participé au travail de construction de la **trajectoire carbone de NGE** dans le cadre de son projet soumis au comité SBTi en février 2026.

FEUILLE DE ROUTE 2026

Nous allons accompagner quatre nouvelles régions ou filiales : les régions multimétiers Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, l'entité CAZAL et le métier des fondations regroupé sous l'entité NGE Fondations.

Chaque entité accompagnée identifie deux personnes relais. Nous avons pour objectif de créer un groupe avec ces personnes relais pour capitaliser les diverses expériences, les partager et généraliser la prise en compte de l'empreinte carbone à l'échelle de NGE.

#4. 2 Former nos équipes aux enjeux environnementaux de la construction

La transmission et la bonne mise en œuvre des solutions techniques de réduction passe par la formation pour obtenir l'adhésion des équipes.

INDICATEURS	BILAN 2025	PERSPECTIVE 2026
Pourcentage du personnel NGE travaillant pour les chantiers NGE Transitions formé	**100%**	100%

RÉALISATIONS 2025

Par rapport à 2024, nous avons fait évoluer le contenu de notre atelier de sensibilisation portant sur le lien entre chantiers de travaux publics et dérèglement climatique.

Cet **atelier interactif**, d'une durée de deux heures, vise non seulement à transmettre des connaissances mais il a pour vocation de faire réfléchir les participants aux bonnes pratiques à mettre en œuvre pour maitriser l'empreinte carbone de leurs opérations. Grâce à cet atelier dynamique et interactif, adapté à tous publics, tout le personnel NGE intervenant sur nos trois chantiers 2025 a été formé.

Nous avons également créé une version courte de cette formation, utilisée pour faire des rappels réguliers sous la forme de quart-d'heure environnement.

FEUILLE DE ROUTE 2026

Nous poursuivons la formation des équipes de chantier en organisant une cession pour chaque nouveau chantier.

La version courte du support de formation sera également transmise aux équipes en charge de l'animation de la politique environnement au sein des régions multimétiers et filiales.

La sensibilisation à ce sujet doit être régulière afin d'en faire un réflexe opérationnel.

Cette action sera coordonnée avec la direction environnement de NGE et fera l'objet de réunions mensuelles pour suivre la cohérence et les objectifs.

#4. 3 Accompagner nos partenaires dans leur démarche de mesure et de réduction de l'empreinte carbone

Cet aspect est essentiel pour faire de l'empreinte carbone spécifique des produits un critère de nos achats et des achats de nos clients.

Avec l'entrée en vigueur du volet achat durable de la loi climat et résilience dans les marchés publics, l'accompagnement ou le partage est primordial pour tendre vers une valorisation des efforts en matière de réduction de l'empreinte carbone en particulier et des sujets environnementaux en général.

INDICATEURS	BILAN 2025	PERSPECTIVE 2026
Pourcentage des partenaires mesurant leur empreinte carbone et la certifiant	**50%**	75%
Pourcentage des partenaires engagés dans une démarche de réduction de l'empreinte carbone	**60%**	75%

RÉALISATIONS 2025

Au cours de l'année 2025, nous avons essentiellement travaillé avec des entreprises engagées dans une démarche de réduction. Afin d'approfondir notre action auprès de nos principaux fournisseurs, nous avons travaillé sur le sujet de la **transmission de l'empreinte carbone** de leurs produits à travers des documents spécifiques vérifiés (type FDES).

Le coût de ces documents est un frein à leur généralisation, mais nous encourageons les fournisseurs à entrer dans cette démarche de mesure et de publication de **FDES** à minima à l'échelle d'une famille de produits.

Dans la continuité, nous avons également travaillé avec certains fournisseurs pour affiner la pertinence des informations transmises automatiquement sur les devis ou les factures pour qu'elles soient utilisables dans un bilan carbone et non seulement à titre d'information.

FEUILLE DE ROUTE 2026

Poursuivre le travail d'acculturation avec nos partenaires et l'élargir à nos principaux fournisseurs en demandant systématiquement des éléments de leur politique RSE et de réduction carbone en particulier.

AVIS DU COMITÉ DE MISSION



L'avis du comité de mission

Après examen du rapport de mission 2025 et au regard des échanges tenus lors des réunions du comité au cours de l'année, le comité de mission de NGE Transitions livre l'avis suivant :

Une mission pleinement incarnée et désormais démontrée sur le terrain

Pour sa seconde année en tant qu'entreprise à mission, NGE Transitions confirme la cohérence, la pertinence et la crédibilité de sa raison d'être : accélérer la décarbonation des pratiques des travaux publics par l'action opérationnelle.

L'année 2025 marque un changement d'échelle par rapport à la première année :

- **multiplication des projets accompagnés en phase étude,**
- **diversification des typologies de chantiers,**
- **concrétisation sur le terrain,**
- **structuration de méthodologies communes,**
- **renforcement du rôle de transmission** auprès des entités du groupe NGE.

Le comité constate que NGE Transitions n'est plus uniquement un laboratoire d'expérimentation, mais devient progressivement un acteur de référence interne sur les sujets de décarbonation appliquée.

Des résultats conformes au regard des objectifs statutaires

Le comité de mission salue l'atteinte, et dans plusieurs cas le dépassement, des objectifs opérationnels fixés pour 2025, en particulier :

- **la mise en œuvre systématique de l'arbre de décision** garantissant l'alignement des projets avec la mission,
- **la performance carbone des chantiers réalisés,** avec une intensité carbone moyenne inférieure à la cible et des taux de réduction significatifs,
- **la montée en qualité des données carbone,** majoritairement quantitatives, en phase étude comme en phase travaux,
- **l'effort constant de structuration des outils de comptabilité environnementale,**
- **le rôle actif joué par NGE Transitions** dans la diffusion des savoir-faire et la construction de la trajectoire climat du groupe NGE.

Ces résultats confirment la capacité de NGE Transitions à transformer des ambitions environnementales en décisions opérationnelles concrètes, mesurables et reproductibles.

Un pilotage exigeant, conscient des limites et des risques

Le comité relève positivement la lucidité avec laquelle le rapport expose les axes encore en construction :

- **le développement progressif des outils digitaux de suivi carbone,**
- **la standardisation et l'appropriation des grilles d'évaluation environnementale et sociétale,**
- **la dépendance à la maturité des partenaires et fournisseurs en matière de données carbone,**
- **les enjeux de passage à l'échelle sur des métiers à forte intensité carbone.**

Cette transparence contribue à la crédibilité de la démarche de NGE Transitions et à la sincérité de son engagement en tant qu'entreprise à mission.

Points de vigilance et recommandations

Le comité de mission attire toutefois l'attention sur plusieurs points de vigilance pour les années à venir :

- **la nécessité de maintenir l'exigence méthodologique** dans un contexte de croissance du nombre de projets,
- **la structuration durable des partenariats fournisseurs,** condition clé de l'atteinte des objectifs carbone,
- **la poursuite de l'acculturation interne** afin de faire de la décarbonation un réflexe partagé et non dépendant de quelques expertises clés.

Conclusion

Le comité de mission considère que NGE Transitions exécute sa mission de manière sincère, engagée et conforme aux engagements statutaires définis lors de sa création.

L'année 2025 marque une étape déterminante dans la trajectoire de l'entreprise : celle du passage de l'expérimentation à la capacité d'entraînement à l'échelle du groupe.

Le comité encourage NGE Transitions à poursuivre cette dynamique, tout en maintenant le niveau d'exigence, de transparence et de remise en question qui fonde la crédibilité de son statut d'entreprise à mission.

L'année 2025 marque une étape déterminante dans la trajectoire de l'entreprise : celle du passage de l'expérimentation à la capacité d'entraînement à l'échelle du groupe.

L'avis motivé de l'OTI

En 2026, la mission de NGE Transitions a été auditée par un OTI sur les exercices 2024 et 2025.

Cet audit de vérification réglementaire répond à plusieurs objectifs :

- **Émettre un avis indépendant** sur le respect des objectifs statutaires afin de garantir la crédibilité du modèle de société à mission pour l'entreprise
- **Être complémentaire** du comité de mission en tant qu'OTI

L'avis motivé de vérification réglementaire par l'OTI sur les exercices 2024 et 2025 confirme l'avis du comité de mission. Il est consultable librement sur le site de NGE Transitions, dans sa version intégrale.

Conclusion

Nous reprenons ici la conclusion de l'avis de l'OTI :

> Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause, pour chaque objectif social ou environnemental retenu en application du 2 de l'article L. 210-10 du code de commerce et inscrit dans ses statuts, sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission et à la fin de la période couverte par notre vérification :
>
> - le fait que l'entité ait atteint les **objectifs opérationnels** qu'elle a définis et sous-tendant les objectifs sociaux et environnementaux précités,
> - le fait que l'entité ait mobilisé les **moyens adéquats et cohérents** au regard de ses ressources et du plan d'action défini par la direction, et que,
> - par conséquent, **la société NGE TRANSITIONS respecte chacun des objectifs,** inscrits dans ses statuts, qu'elle s'est donnée pour mission de poursuivre, en cohérence avec sa raison d'être et son activité.



NGE TRANSITIONS

www.nge.fr/nge-transitions

NGE Transitions
Parc d'activités de Laurade
Saint-Étienne-du-Grès
CS60009
13156 Tarascon Cedex

Tél. : +33 (4) 90 91 60 00

Contact :
Bruno MARION : bmarion@nge.fr

JUIN 2026 / Directeurs de la publication : Laurence LAVIT et Antoine METZGER / Conception et réalisation : Bénédicte Govaert / Photos : Unsplash, DR.